

FORUM CITOYEN DE LA C.A.S.A

N°1

Édité par la section C.A.S.A. du Parti Communiste Français.

ÉDITO PRENEZ OU REPRENEZ LA PAROLE !

Vous prenez connaissance du premier numéro du Forum citoyen de la CASA. Ce journal est édité par la section du Parti Communiste Français. Il se veut un moyen d'échanges, d'informations, de débats pour une gauche ancrée dans les valeurs de résistance, de solidarité, de riposte à la droite omnipotente de Sarkozy à Léonetti en passant par Estrosi.

Combattre les oligarques des Alpes-Maritimes, cela demande du courage politique mais aussi le refus des compromissions, du consensus mou. Cela a été notre choix à la dernière session électorale mais aussi et surtout, c'est le fil rouge de notre action quotidienne. Avec les mal-logés, les familles menacées d'expulsion, avec les salariés en lutte y compris ceux qui sont sans papiers, avec les jeunes qui refusent de vivre dans la précarité avec toutes celles et tous ceux qui souffrent de la politique de régression sociale imposée par Sarkozy, l'UMP et le Medef.

Le forum citoyen de la CASA fait le lien entre ce qui se décide à Paris et s'applique ici dans nos villes et villages.

Le forum citoyen de la CASA est l'outil de rassemblement de la gauche et de l'écologie.

Le forum citoyen de la CASA permettra à celles et ceux qui luttent, qui résistent, de débattre, de s'exprimer, citoyennes et citoyens voici votre journal.

Envoyez-nous vos commentaires, vos avis, vos propositions et faisons en sorte que ce journal devienne un forum – débat des citoyens de la CASA.

Par fax : 04.93.34.54.63

Par mail : cedumas@club-internet.fr

Par blog : <http://pcfCasa.over-blog.com>

Par courrier : PCF 10 avenue Pasteur 06600 Antibes

19E FÊTE DE LA MER : RENTRÉE OFFENSIVE DU PCF

Pour la 19ème fête de la mer, nous avons choisi de débattre avec André Chassaigne (député du Puy de Dôme) de la politique de régression que notre pays vit avec les décisions du gouvernement UMP.

Une centaine de personnes, beaucoup d'élus communistes du département, plusieurs responsables syndicaux étaient présents au débat. Tous ont évoqué la nécessité, le devoir et la volonté des communistes de rentrer dans une grande politique offensive de riposte à tous les mauvais coups de cette droite omnipotente dans notre département !

La régularisation des sans-papiers, la lutte pour sauvegarder et moderniser les services publics, la lutte pour le Droit au Logement pour tous, la lutte contre les expulsions ... toutes ces luttes ont besoin de force militante, d'organisation et de solidarités nouvelles pour créer un rapport de force suffisant à faire reculer ces ministres, préfets arrogants au service de Sarkozy pour remodeler notre société autour des intérêts financiers de quelques uns. Les militants, les élus communistes se mettent au travail pour aider à ces constructions.

Nos mardis de la colère auront toute leur place dans ces batailles contre la privatisation de la Poste, pour l'augmentation des salaires, des retraites, des pensions.

Le débat s'est continué pendant le repas sur cette plage de la Brague restée publique grâce aux militants communistes.

RIPOSTER ET ÉLABORER DES IDÉES NEUVES

Sarkozy convoque très rapidement le Parlement pour encore accélérer le remodelage de notre pays, de l'Europe aux canons de l'hyper capitalisme mondialisé. Et oui, tout y passe : baisse du pouvoir d'achat, casse du Code du travail, démantèlement des services publics, déstructuration de la loi SRU avec le logement social qui passe à la « moulinette », attaque contre l'audiovisuel public, négation des droits des sans-papiers, modification de la constitution pour favoriser la présidentialisation et le bipartisme, le dangereux alignement de la politique internationale sur celle du « va-t-en guerre » Bush et de l'OTAN.

La fin des 35 heures



Toutes ces manœuvres menées à grande vitesse pour éviter le débat, font que la situation sociale et économique

de notre pays se dégrade à une vitesse inquiétante, les inégalités se creusent et la récession est annoncée pour ce dernier trimestre 2008.

Et que dire des crises alimentaires, crises énergétiques et crises bancaires qui parcourent le monde et qui montrent les limites et les dangers de ce capitalisme mondialisé !

Dans un tel contexte, face à ces orientations, ce n'est pas de compromissions ou de consensus mous dont les gens ont besoin mais d'une opposition résolue ferme, forte de nouvelles propositions pour combattre ce fatalisme et ce sentiment de renoncement que tous les tenants du capitalisme voudraient nous rentrer dans la tête.

Ce constat est d'autant plus visible dans notre département, dans notre communauté d'agglomération, dans nos villes, que la droite est omnipotente.

En effet, ce n'est pas une fatalité de ne pas pouvoir se loger, c'est le choix de nos élus locaux de droite qui préfèrent la spéculation immobilière aux logements sociaux.

Ce n'est pas une fatalité de ne pas pouvoir partir en vacances comme 42% des français et d'être sans arrêt inquiet de ne pas « boucler les fins de mois », c'est le choix de cette majorité UMP de ne pas augmenter les salaires et les retraites et de ne pas ouvrir un grand débat sur la politique sala-

riale dans notre pays.

La conséquence dans notre département est que plus de 13% vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Ce n'est pas une fatalité de voir une classe supprimée dans l'école de sa commune ou voir des classes surchargées, c'est un choix politique des ministres et des députés UMP de supprimer des postes d'enseignants et de réduire les ambitions de l'école.

Non, il n'y a pas de fatalité à la détérioration des conditions de vie à une époque où notre pays continue de s'enrichir.

Le Parti communiste français, ses militants, ses sympathisants, ses élus veulent montrer que d'autres choix sont possibles et que le rassemblement et la solidarité représentent une force d'opposition à cette politique de régression.

Oui, compte tenu du contexte politique actuel il n'y a pas de petites victoires mais simplement des victoires : une expulsion évitée, un relogement obtenu, une coupe d'eau évitée, une usine de traitement des boues pour l'instant au placard, un sans papier régularisé, des enfants qui partent en vacances grâce

au soutien d'associations, etc.

Nous continuerons à porter haut et fort le combat pour faire reculer la droite mais aussi pour élaborer de nouvelles idées, de nouvelles solidarités, pour créer de nouveaux rassemblements populaires pour faire émerger dans notre pays l'idée de changement et de transformation sociale.

Et cette bataille doit se traduire par des actions locales, nationales et européennes.

Faisons-nous entendre pour faire cesser cette avalanche de décisions négatives contre nos droits sociaux, nos libertés, la jeunesse.

Ga sent la fin des vacances...



André Chassaigne avec les sans-papiers

DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS

Dans les difficultés rencontrées quotidiennement par nos concitoyens une des plus scandaleuses concerne le droit au logement.



Rassemblement pour le droit au logement

Sur l'ensemble de la CASA seule la commune de Valbonne atteint les 20% de la loi SRU, toutes les autres communes sont hors la loi, sur l'ensemble de la CASA les logements sociaux ne dépassent pas les 6%.

En six ans d'existence, c'est un bilan catastrophique que se gardent bien de tirer le président de la CASA, maire d'Antibes, député, Jean Léonetti et ses vice-présidents maires des autres communes.

Au-delà du bilan catastrophique aucune décision, aucun plan, aucune volonté n'apparaît pour changer de politique, au contraire quand il reste quelques espaces fonciers comme à Antibes, Vallauris ou

Biot, ce sont les promoteurs privés et leurs corollaires, les spéculateurs qui en profitent.

Près de 10 000 logements récents sur la CASA, 3 000 à Antibes, des prix faramineux, des locations inaccessibles qui obligent les salariés, les jeunes couples, les retraités à partir de plus en plus loin et cela augmente les trajets domicile-travail, domicile-école.

Le parc de logements sociaux est non seulement insuffisant mais il est vétuste, insalubre comme des centaines de logements privés qui sont quand même loués à des prix scandaleux.

Des centaines de personnes mal-logées vivent dans des caves, des garages, dorment dans des voitures. L'INSEE a recensé sur Antibes 730 sans domicile fixe ! Celles et ceux qui ne peuvent



plus payer les locations car trop chères subissent les procédures d'expulsions. Bien que le chiffre soit tenu secret, ce sont près de 200 procédures d'expulsion décidées en 2007 et certainement plus

en 2008. Ces familles attendent toujours



« Maison rose » appartenant à la CASA avec 9 appartements vacants

la fameuse plate-forme qui devrait gérer bien en amont les difficultés et ainsi réduire le nombre des expulsions.

Quand vont-ils se décider à mettre autour d'une même table les administrations, les services sociaux, les services du logement et des représentants des locataires ?

Cette politique de pénurie bénéficie essentiellement à ceux qui spéculent sur la hausse des prix, aux marchands de sommeil, par contre c'est la grande majorité de la population qui en souffre, ceux qui sont logés souvent à n'importe quel prix, ceux qui sont hébergés, ceux qui sont à la rue.

S'il y a bien une politique emblématique de la CASA c'est bien celle du logement, malheureusement l'emblème est négatif, très négatif.

Gérard Piel
www.gpiel.com

ÉCHO...CASA

>Le Bar sur Loup (bis)

Il n'y a pas que le gouvernement qui supprime des postes de fonctionnaires. Le Maire de Bar sur Loup supprime trois postes à la mairie :

- le poste de secrétaire général
 - le poste à la direction des services techniques
 - un poste de responsable des affaires générales, juridiques et financières
- Et tout cela en expliquant que les élus souhaitent s'investir dans les tâches de la mairie.

Est-ce que les élus voudraient prendre la place des fonctionnaires territoriaux ?

>Biot

La droite revancharde malmène les agents communaux, s'attaque aux libertés syndicales, annule quelques décisions de l'équipe précédente qui allaient dans le bon sens en particulier sur les logements sociaux.

>La Colle sur Loup

Le golf, grand consommateur d'eau et d'espace, prétexte à bétonner, a été remis dans les cartons dont il n'aurait jamais du sortir, les promoteurs dépités cherchent de nouveaux sites pour spéculer.

>Environ

On a bien aimé le contrôle technique inopiné réalisé par les syndicalistes de la CGT. On a moins aimé les mauvais résultats de ces contrôles.

>Golfe Juan

Toujours autant d'interventions et de déclarations autour de la pénétrente qui va traverser Golfe Juan. Plutôt que de laisser filer ce débat pourquoi ne pas l'organiser, le structurer afin qu'une solution réalisable et acceptée par le plus grand nombre soit enfin proposée ? Alors qu'attend le conseiller général, maire de Vallauris Golfe Juan, pour donner la parole aux habitants ?

! SCANDALEUX !

Le logement est un droit mais surtout un combat pour des centaines et même des milliers de familles d'Antibes et de la CASA.

Une chose est apparue claire dans cette assemblée générale, les familles mal-logées ou sans logement sont décidées à résister et à ne pas accepter cette situation, la solidarité entre toutes ces personnes étaient clairement annoncée !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS

Jeudi 18 septembre, une trentaine de personnes sont venues à l'invitation de notre section pour faire le point, l'état des lieux de la crise du logement. Nous avons réfléchi tous ensemble aux initiatives à prendre pour éviter des expulsions, pour demander la réquisition des logements vacants appartenant aux différentes collectivités. Tout le monde a déploré le leurre, le scandale que représente la loi DALO ! Sur une cinquantaine de dossiers, seulement 3 ou 4 sont recevables et annoncés prioritaires avec des délais hallucinants ... Des personnes vivant dans leur voiture, des personnes expulsées hébergées par une association, des familles vivant dans un logement insalubre ... ne sont pas considérées comme prioritaires

DERNIÈRE MINUTE



ETAT DES LIEUX DE LA CRISE DU LOGEMENT SUR LA CASA

>QU'EN EST-IL DE LA DEMANDE ?

Actuellement, sur 10 des 13 guichets de proximité (aucune demande enregistrée par Le Rouret, Gourdon et Tourrettes sur Loup) 2692 demandes actives de logements sociaux dont près de la moitié sont enregistrées à Antibes.

Communes	Demandes enregistrées en avril 2008
Antibes	1234
Le Bar sur Loup	8
Biot	190
Châteauneuf	4
La Colle sur Loup	106
Roquefort les Pins	45
Saint Paul	9
Valbonne	238
Vallauris	369
Villeneuve-Loubet	489
TOTAL	2692

Les services de la CASA prétendent que la durée moyenne d'attente pour un logement social serait de 18 mois sur la CASA mais 10% des demandes ont un délai d'attente supérieur à 4 ans.

Sur la CASA, 81% des demandeurs sont éligibles au PLAI, 17% des demandeurs sont éligibles au PLUS, 2% des demandeurs sont éligibles au PLS
Sur Antibes,

80% des demandeurs sont éligibles au PLAI, 7 % au PLUS et 3% au PLS.

Rappelons que le PLH prévoyait la production de 300 logements neufs conventionnés par an et 178 issus de réhabilitation.

Dans les logements conventionnés, la répartition choisie du PLH : 70% PLS ; 20% PLUS et 10% PLAI.

On ne peut que constater l'absence totale de cohérence entre les orientations du PLH c'est à dire la volonté politique de la majorité et la réalité de la situation décrite par les statistiques de la CASA.

>BILAN DES ATTRIBUTIONS :

En 2006, 413 attributions sur le territoire dont 110 sur les logements de contingent CASA

En 2007 (bilan provisoire) 321 attributions sur le territoire dont 75 sur les logements du contingent CASA. En 2007 les attributions correspondent à peine à 12% des demandes actives !

>BILAN LOI DALO :

A ce jour, 29 familles seraient éligibles en Droit Opposable au Logement dans les Alpes-Maritimes dont 3 ou 4 sur la CASA.

Comment expliquer ce chiffre sur la CASA alors que 4% des demandes actives donc non satisfaites sont dues à des expulsions soit environ 107 demandes ???

RAPPEL : sur environ 106 000 logements dans la CASA, Les résidences secondaires représentent 26% soit 28 000 logements. Les vacants environ 7% soit 6500 logements et l'OPAH (l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) gérée par le département n'a remis que 29 logements sur le marché.

>BILAN 2006 DES COMMUNES ASSUJETTIES À LA LOI SRU

	Population en 1999	Résidences principales en 2006	Nombre de logements sociaux en 2006	Pourcentage SRU
Antibes	72412	36597	2130	5,8%
Biot	7395	3751	161	4,3%
La Colle	6697	3051	51	1,7%
Roquefort	5239	2319	42	1,8%
Tourrettes	3870	1748	2	0%
Valbonne	10746	4437	925	20,8%
Vallauris	25773	12198	866	7%
Ville-neuve	12935	6980	175	2,5%
TOTAL	145067	71081	4352	6,1%

Sans tenir compte de l'augmentation de population depuis 1999 comme par exemple l'entrée de la commune du Rouret dans les communes assujetties à la loi SRU qui dispose pour l'instant de 0% de

ÉCHO...CASA

>Antibes

Réhabilitation. Non ce n'est pas de logement dont on parle mais des campagnes de presse concernant d'une part, la famille Muratori qui a été condamnée pour avoir exploité des immigrés pendant des années en leur louant des baraques en bois d'un bidonville et d'autre part, d'une volonté de réécrire l'histoire de l'occupation d'Antibes, de sa libération, en salissant ceux qui n'avaient pas choisi la collaboration.

>Le Bar sur Loup

La mairie reprend possession du terrain de la Sarrée qui était initialement prévu à la construction d'une usine de traitement des boues. Nous avons fait partie de ceux qui ont toujours dénoncé l'hérésie, l'incohérence écologique, économique et humaine de ce projet.

Maintenant, la municipalité peut arrêter ce projet et ne pas céder aux pressions financières de la Lyonnaise des eaux.

La vigilance citoyenne, associative et politique est évidemment de rigueur car Richard Ribero, nouveau maire de Bar sur Loup, ne s'est pas opposé au projet en tant que conseiller municipal et n'a rien dit à la CASA au sujet du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui parle de ce projet.

Alors un peu de courage et de cohérence, Richard Ribero, dites publiquement votre position sur ce projet !

gèments sociaux et qui va encore faire baisser la moyenne de la CASA, on peut constater qu'il faudrait 14 216 logements sociaux pour respecter sur la CASA les fameux 20% et donc environ 16 000 en tenant compte de l'évolution démographique.

Il en manque donc plus de 10 000 pour ne plus être hors loi SRU !

Avec les prévisions du PLH de 478 logements conventionnés par an dont 300 neufs, il faudrait plus de 20 ans pour combler le retard sans compter l'évolution de la démographie de notre territoire !

Et sans compter que les engagements collectifs du PLH depuis 2004 n'ont pas été tenu par les communes non assujetties à la loi SRU (8 communes) qui devaient faire 25 logements par an et il n'y en a eu aucun sur 3 ans et seulement 3 en prévision et rarement respectés par les autres communes entre autre Antibes, La Colle, Roquefort, Tourrettes, Vallauris et Villeneuve !

>FINANCEMENTS CASA POUR LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Subventions pour logements aidés votés par la CASA de 2003 à 2007 : 10,48 Millions d'€ pour 5 ans.

Une petite remarque les droits de mutation ont rapportés 10 Millions d'€ pour 1 seule année (2007) sur la seule ville d'Antibes.

>LES PROJETS EN COURS :

Tout d'abord on ne peut que regretter que beaucoup de projet de 2004 sont toujours des projets en 2008 dont certains même n'existent plus au stade projet.

Voici les seuls 3 « grands » projets pour remédier à la crise du logement sur la CASA !

Le projet le plus avancé semble être à Antibes « TDF » 213 logements et pourtant ...

Le projet « 608 route de Grasse » environ 140 logements n'est toujours pas à la 2ème phase donc la première pierre est encore loin.

Le projet de Roquefort les Pins environ 36 logements a non seulement été réduit en nombre mais en plus ne lance que la 1ère phase !

On pourrait y rajouter un projet de 28 logements à La Colle où le permis est accordé, un projet en cours de naissance de 35 logements à Tourrettes

Mais tout cela est encore à conjuguer au futur et sans précision de délai !

Et que dire en fait des réhabilitations PALULOS des Mimosas et du Laval Laetitia à Antibes annoncées avant les élections mais toujours retardées et avec des appels d'offres pas terminés !

Pour information :

• P.L.A.I. = Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Pour accueillir des familles qui connaissent des difficultés d'insertion et disposent de faibles revenus.

Plafond de ressources annuelles imposables au 01/01/2006 : 8 571 € / pers.

Personnes concernées : très social

• P.L.U.S. = Prêt Locatif à Usage Social Plafond de ressources annuelles imposables : 15 586 €

Personnes ciblées : sociale et intermédiaire

• P.L.S. = Prêt Locatif Social Plafond de ressources annuelles imposables : 20 262 €

Personnes ciblées : large

• P.L.H. = Plan Local de l'Habitat Programme d'actions adopté par la CASA en 2004, il doit être revu en 2009

• DALO = Droit Au Logement Opposable

Pour l'instant aucune personne relogée grâce à cette loi.

>Valbonne

La facturation de l'eau toujours trouble : A Valbonne, l'usager doit « choisir » un forfait de consommation annuel, fonction de sa consommation moyenne supposée, et appliqué... par semestre ! Résultat : personne n'est capable de savoir combien lui coûtera le m3 d'eau pour l'année à venir, le prix du m3 d'eau varie selon les usagers et ce ne sont pas forcément les plus gros consommateurs qui paient le m3 le plus cher.

En 2005, le SICASIL (syndicat intercommunal qui gère l'eau pour des communes à l'Ouest de Valbonne) avait été contraint par la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF) et par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) à abandonner ce type de tarification.

Les années passées Sylvette de Lépinay, alors qu'elle était conseillère municipale, est intervenue à plusieurs reprises pour demander une tarification plus juste et plus transparente. Cette année, le rapport sur l'eau n'a suscité aucun commentaire de la part des élus municipaux.

Allons-nous laisser longtemps La Lyonnaise continuer à empocher tranquillement les dividendes de cette tarification opaque et injuste, grâce à la mairie ?

>Valbonne (bis)

Démocratie locale superflue ? : « Les délégués de la commune à la communauté d'agglomération rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. » (article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales). Depuis 6 ans que la CASA existe, cet article de la loi a été bien ignoré à Valbonne...

Démocratie locale superflue ? (suite) : Les comptes-rendus des conseils municipaux de Valbonne réduits au minimum légal : sur le site de la commune, les Valbonnais ont droit aux intitulés des délibérations et aux résultats des votes des élus. Une curieuse façon d'intéresser les citoyens à la vie de la commune.

Face à la droite qui règle ses comptes, il y a besoin d'un vrai ancrage à gauche, c'est ce que démontrent les 10% de notre candidate Cécile Dumas aux élections cantonales.

>Vallauris

A l'issue des élections municipales catastrophiques pour la gauche, le Parti Socialiste règle ses comptes, la section a été dissoute. Qu'en pense Julien Dray qui y passe ses vacances ?

>Sophia Antipolis

Alors que Christian Estrosi a lancé son opération d'intérêt national de la vallée du Var (OIN), Sophia Antipolis végète, les très petites entreprises (une à deux personnes) sont maintenant très majoritaires et les créations d'emploi sont ralenties, attention à la récession. Symisa. C'est ce qui devrait inquiéter le Symisa qui a en charge la gestion du parc mais cet organisme, présidé par Jean Léonetti depuis un an, n'a absolument rien fait.

l'Ecologie et à être la « voix discordante » mais aussi la voix qui porte les idées de transformation sociale dans ce consensus mou des élus UMP et des quelques élus PS !

Cécile Dumas
cedumas@club-internet.fr

LA CASA QU'ES ACO



La loi permettant la constitution de regroupement de communes en agglomération a été promulguée le 12 juillet 1999. Fort de cette loi, les conseils municipaux des communes consti-

tuant la CASA (Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis) ont décidé de créer cette nouvelle collectivité.

Bien que favorables au développement de la coopération intercommunale, les députés communistes avaient voté contre cette loi, principalement en raison du manque de contraintes démocratiques sur le fonctionnement des communautés d'agglomérations. La loi ayant été adoptée, les élus communistes de la CASA ont fait des propositions constructives, par exemple pour que l'environnement et l'eau soient de compétence de la CASA. Ce qui a été accepté pour l'environnement et a été refusé pour l'eau. Autre exemple, aucun impôt spécifique ne doit être institué, cela est

toujours en vigueur. Le conseil de développement est aussi né de leurs propositions.

La CASA aujourd'hui, c'est le logement notamment social, les déplacements (Envibus), le développement économique, la politique de la ville, l'environnement, le traitement des déchets, les équipements culturels et sportifs.

La création de la CASA n'a pas permis de récupérer la gestion du parc de Sophia Antipolis qui est pourtant la principale activité économique avec le tourisme. C'est le SYMISA qui gère le parc de Sophia Antipolis avec des élus de la CASA, du Conseil général, de la Région et de la ville de Mougins.

Aujourd'hui, après le renouvellement des conseils municipaux et six ans d'existence, nous pouvons dire que la CASA n'a pas modifié profondément la vie des habitants malgré le Plan Local de l'Habitat (PLH), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan Local de l'Urbanisme (PLU), le Plan de

Déplacements Urbains (PDU). Il y a toujours un manque scandaleux de logements sociaux (5,8%), le réseau Envibus n'est pas au niveau des besoins, l'usine d'incinération et les décharges du Jas de Madame et de la Glacière sont obsolètes, la technopole de Sophia Antipolis stagne quant aux équipements culturels et sportifs il n'y a rien excepté les deux médiathèques dont les projets étaient déjà engagés.

Dans le prochain numéro nous reviendrons sur la CASA, son conseil, les élus, leurs votes.... A suivre !



>Juan les Pins

Il y a un an, les militants du Droit au logement pour tous étaient invités pour empêcher l'expulsion d'une famille qui vivait dans un abri de fortune sur le terrain du « futur » collège d'Antibes les Pins. Il fallait les expulser car les travaux devaient commencer. Cela fait un an et toujours rien, pourtant Georges Roux, adjoint au maire, a en charge les collèges au Conseil général. Pourquoi que ce collège ne soit pas mort-né.

>Roquefort les Pins

Le projet de construction de logements sociaux à Roquefort les Pins est toujours au stade de projet et ne comporterait plus que 36 logements conventionnés ce qui porterait le taux de logement social à environ 3% au lieu du 20% obligatoire.

Michel Rossi montre toujours aucune volonté de mixité sociale dans sa commune et de respecter la loi.

>Le Rouret

Cette commune qui dépasse maintenant les 3000 habitants est donc concernée par la loi SRU qui « impose » 20% de logements sociaux, dur, dur pour l'UMP qui y règne en maître, il n'y a pas un seul logement social.

LA C.A.S.A. VUE DE L'INTÉRIEUR !

Le Conseil Communautaire est composé de 54 élus des 16 communes qui composent la Communauté d'Agglomération. Mais vous vous demandez peut-être qui sont ces élus ? Cette question est en effet de droit car ils sont élus par le Conseil Municipal.

A ce titre, M. Léonetti, Président de la C.A.S.A. rappelle souvent qu'il est le seul Maire à avoir autorisé l'entrée de l'opposition au Conseil Communautaire : 1 place pour la soi-disant opposition de la liste Dujardin (il vote tout et ne s'exprime jamais !) et 1 place pour la Gauche et l'Ecologie.

Cependant l'ensemble du Conseil Communautaire ne représente pas le résultat des élections municipales. Par exemple, pour Antibes Juan-les-Pins il y a 16 élus qui siègent dont 14 de la majorité UMP soit une représentativité de 87,5% !

Pour la Gauche et l'Ecologie, 1 représentante parmi 16, ce qui représente 6,25% alors que nous avons fait plus de 13% aux élections !

Alors non M. Léonetti, le Conseil Communautaire n'est pas représentatif des résultats des élections ! Les électeurs de la Gauche et l'Ecologie sont lésés et ceux

de l'UMP favorisés !

Pourquoi ne pas appliquer la proportionnelle, l'UMP en aurait-il peur ???

Malheureusement, le manque de démocratie ne se réduit pas à cela !

En effet, toutes les décisions se prennent en Bureau Communautaire qui est composé des maires des 16 communes, du Président de la CASA et d'une élue de la majorité d'Antibes. Dans ces conditions, le Conseil Communautaire ressemble parfois à une chambre d'enregistrement où la plupart des élus ne rêvent que de rentrer chez eux rapidement en acquiesçant sans débattre tout ce qu'on leur présente !

Un autre exemple inquiétant au sujet de la politique du logement, la commission communautaire ne s'est réunie qu'une seule fois depuis les élections et malheureusement pas pour prévoir de gros projets à la hauteur de la crise mais simplement pour constater des chiffres catastrophiques que vous pourrez lire dans ce journal.

Nous continuerons à vous informer sur ce fonctionnement parfois occulte de cette institution et je continuerai à porter la parole des électeurs de la Gauche et



le ficanas...

> Mais où sont passés les candidats ?

Les élections municipales de la « capitale » de la CASA avait vu s'affronter quatre listes. Jean Léonetti et les siens ont été élus, la Gauche et l'écologie en doublant le nombre de ses voix a obtenu trois élus que vous

pouvez rencontrer régulièrement et dont vous pouvez voir l'activité dans la presse ...mais qui se rappelle des deux autres listes ? De leurs engagements ?

Le Ficanas lance un avis de recherche : où sont-ils passés ?

> **Léonetti, Président de la CASA**, a de l'humour: parlant des transports, il dit « **la CASA a toujours été en avance** » ! Il ne manque pas de culot !

Les déplacements en transport en commun ne représentent, selon le PDU, 4% des déplacements de la CASA, 7% sont projetés pour dans une quinzaine d'années alors que bon nombre d'agglos sont entre 11 et 16% et ambitionnent d'arriver à 20% ! Alors on peut constater

que la CASA a malheureusement beaucoup de retard !!! Idem pour le stationnement des bus la nuit qui par exemple sont devant l'école des Campouns en plein village de Valbonne !

Quant au battage médiatique sur la charte concernant le transport des handicapés. Cette charte ne prévoit d'équiper que 10 arrêts par an et il y en a 980 sur toute la CASA ! Alors plus que 98 ans !!



PÉTITION DU MRC-PCF-PRG-PS NON À LA PRIVATISATION DE LA POSTE !

La Poste est en danger. La dégradation du service public se poursuit depuis plusieurs années, marquée par le manque de personnels dans les quartiers populaires des villes et la fermeture de bureaux ruraux, ainsi que la transformation du service financier de La Poste en banque postale avec la banalisation du livret A.

Le gouvernement a maintenant l'intention de privatiser La Poste en en faisant une société anonyme dont le capital sera introduit en bourse.

Cette réforme sonnerait le glas du service public postal, c'est-à-dire de l'un des services publics essentiels à l'exercice réel des droits des citoyens, en l'occurrence du droit à la communication.

Nous devons l'empêcher, car nous voulons que ce droit fondamental puisse continuer à s'exercer avec des garanties qu'une gestion privée ne peut apporter.

De quoi s'agit-il concrètement ? De ne pas sacrifier davantage la présence des bureaux de poste dans les zones rurales et les quartiers populaires, partout où l'activité de La Poste ne peut dégager une rentabilité importante. D'améliorer les conditions de distribution du courrier et d'accueil des usagers, et non de les moduler en fonction de l'intérêt financier des zones couvertes. De garantir le prix unique du timbre, de pérenniser la distribution six jours sur sept, supérieure aux obligations européennes. De permettre aux foyers les plus

modestes de trouver encore un partenaire bancaire au sein de La Poste, attentif à leur situation.

La privatisation de La Poste ne va pas améliorer la qualité du service rendu, mais au contraire la dégrader et rendre celui-ci beaucoup plus inégalitaire.

Nous nous opposons donc vigoureusement à cette privatisation. Nous demandons que le gouvernement ouvre un grand débat public sur les missions de La Poste et sur l'amélioration du service rendu en réponse aux besoins de la population, ainsi que sur les nouvelles formes de gestion qui permettront de démocratiser les services publics en impliquant davantage les représentants des usagers, des salariés et des élus.



Signez la pétition « Non à la privatisation de la Poste » et retournez à :

PCF 10 avenue Pasteur 06600 Antibes

Nom : Prénom :

CP : Ville :

Signature :

POUR CONTACTER LES ÉLUS DE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE POUR ANTIBES JUAN LES PINS

• **Gérard Piel**, vice-président du conseil régional, conseiller municipal d'Antibes
gpiel@regionpaca.fr Portable 06.08.21.76.99

• **Cécile Dumas**, conseillère municipale, déléguée à la CASA
cedumas@club-internet.fr Portable : 06.84.61.16.15

• **Denis La Spesa**, conseiller municipal d'Antibes
dlaSpesa@wanadoo.fr Portable : 06.08.82.92.59

Secrétariat Tel/Fax : 04.93.34.54.63

Coupon à renvoyer à :
P.C.F. 10 avenue Pasteur 06600 Antibes

- Je souhaite devenir correspondant (e) du journal Forum citoyen
- Je souhaite être informé (e) des initiatives
- Je souhaite adhérer au P.C.F.

Nom, prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Courriel :